

07 jan 2010 -11:57

## Ordre du jour du Conseil des ministres du 8 janvier 2010

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour - Ne pas publier dans la presse

- Nominations et prolongations de mandats au sein des institutions culturelles fédérales
- Régie des bâtiments : prise en location de surfaces dans la "Brouckère Tower"
- Assurance obligatoire soins de santé : conditions auxquelles doivent répondre les laboratoires pour les prestations de biologie clinique
- Organisation des élections médicales et introduction du vote électronique
- Répartition et contrôle des moyens financiers pour l'économie plurielle
- Pensions des services publics : étalement de la péréquation au SPF Finances et au Service des Pensions du secteur public
- Elargissement des membres de l'Institut des juristes d'entreprise

A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur [www.presscenter.org](http://www.presscenter.org) et [www.premier.be](http://www.premier.be).